

INFORMATION SANITAIRE

Prophylaxie du Dengue

Pour se préserver, il faut faire disparaître son vecteur, dont la nature, le caractère et les particularités sont connus.¹ Donc, guerre implacable aux moustiques et tout particulièrement à ce diptère domestique, le *Stegomyia fasciata*, qu'il ne faut pas rechercher en plein air et loin des cours et des maisons, comme l'anophèle, le facteur exclusif de la malaria, mais tout près de nous, dans nos chambres à coucher, où il va sûrement hiverner. Et cette lutte contre les moustiques doit être menée intensivement, en hiver comme au printemps, en été comme en automne, et surtout cet hiver, après la pandémie, et avant tout par ceux qui ont eu la maladie, car c'est dans les habitations que se trouvent à cette époque une foule de *Stegomyias* infectés. Mettant de côté leur indifférence et leur fatalisme, ceux qui ont été atteints par la maladie doivent comprendre que la solidarité sociale impose à tout le monde les mêmes devoirs et les mêmes fardeaux dans le but de servir l'intérêt général du pays et la sauvegarde de la santé publique en général, qui est la base de toute prospérité sociale et familiale. Ce n'est que par les efforts combinés de chaque citoyen individuellement et des autorités municipales et publiques qu'on pourra préserver notre pays de la réapparition de la dengue et de l'éclosion de toute autre maladie infectieuse épidémique. Il serait peut-être superflu de prendre contre la dengue des mesures quaranténaires très sévères, d'ordre international ou local, pareilles à celles en vigueur dans la presque totalité des autres pays contre d'autres maladies infectieuses transmissibles, et particulièrement contre cette maladie grave: la fièvre jaune, que provoque dans d'autres contrées lointaines et sous d'autres conditions le même diptère, le *Stegomyia fasciata*; mais il serait absurde de ne pas combattre ce moustique, par des mesures élémentaires, dans nos propres habitations, même s'il n'y a pas eu de cas de dengue. Une propreté soignée, le recouvrement de tout dépôt d'eau et même de tout vase qui contiendrait une grande ou petite collection d'eau, l'assèchement de tout endroit humide, l'éloignement de toute eau impure provenant du ménage; cuisines, buanderies, lieux d'aisance, pots à fleurs, etc., constituant autant de mesures hygiéniques fondamentales, propres à assurer la prophylaxie de la dengue. Si, à ces mesures élémentaires on joint la chasse intensive et la destruction des moustiques dans les appartements, voire même dans les chambres à coucher, par les moyens physiques ou chimiques, en automne et en hiver, au printemps et en été, on assurera la prophylaxie idéale et l'on pourra à coup sûr détruire, une fois pour toutes, ce genre de moustique qui a été si néfaste. Comme mesures supplémentaires, en cas d'éclosion d'épidémie, on doit conseiller l'isolement du premier cas, comme s'il s'agissait de maladie transmissible sérieuse, ou l'alitement des patients sous des moustiquaires, au moins pendant les quatre premiers jours. Entre temps, il serait d'une grande importance de faire distribuer au public gratuitement des petits carnets contenant, en quelques lignes écrites dans une langue qu'il puisse comprendre, les instructions nécessaires, afin qu'il puisse lui-même organiser d'une façon simple et efficace sa lutte contre l'épidémie. Conférences populaires et généralisation de ces notions élémentaires pour la prophylaxie, etc., ne feront qu'accroître les moyens de lutte contre la dengue.

¹ Macridi, Nicolas: Rev. Hyg. & Méd. Prév. 4: 241 (av.) 1929.